

L'essentiel d'Hermonville n°6

EDITO

Hermonville a obtenu sa 3^{ème} fleur lors de la visite du jury régional qui a eu lieu l'été dernier, le 9 juillet à 14 heures. Une contre visite incognito a été réalisée fin juillet afin de vérifier une seconde fois si Hermonville méritait bien la troisième fleur.

Les délibérations de tous les jurys régionaux pour la Champagne Ardenne ont eu lieu le 5 septembre à la foire de Châlons-en-Champagne lors de la journée verte et ces jurys ont validé l'obtention de la troisième fleur.

Cette belle victoire est l'affaire de tous dans la commune et nous aimerions partager avec vous ce moment bien agréable. Ce sera également l'occasion de vous présenter le **sentier pédagogique** à travers un de ses panneaux.

Le conseil municipal tient à remercier toutes celles et ceux qui ont œuvré pour l'obtention du label 3^{ème} fleur !



INVITATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invités à la **cérémonie de la pose de la 3^{ème} fleur** et de l'inauguration du **sentier pédagogique**

le vendredi 22 novembre à 19h30 à la salle Saint Rémy.

Afin d'organiser au mieux cette manifestation, merci de nous informer de votre participation par mail à hermonville51@gmail.com

L'équipe municipale

Profitons-en pour nous réjouir des visites que notre village a reçues lors des dernières **jours du patrimoine** ! Nos remerciements à Gilberte et Bernard Touret pour leur présence à l'Eglise Saint Sauveur lors de l'ouverture au public.



Elections municipales

Les prochaines élections municipales auront lieu en 2020, le **dimanche 15 mars** pour le 1^{er} tour, le **dimanche 22 mars** pour le 2nd.

Quelle que soit la population de la commune, la déclaration de candidature est obligatoire pour tous les candidats. Pour notre commune, le responsable de la liste doit déposer une liste complète et paritaire en Sous-préfecture de Reims au plus tard :

- pour le 1^{er} tour, le 27 février 2020
- pour le 2nd tour, le 17 mars 2020

La mairie reste à votre disposition pour tout renseignement.

INFOS TRAVAUX



COUR DE LA MAIRIE

La **surface de la cour** a été totalement rénovée pour améliorer l'accessibilité à la mairie ainsi qu'aux salles associatives. Les **rambardes** quant à elles restent encore à faire.

CIMETIERE

Les **travaux d'accessibilité** au cimetière débuteront fin novembre-début décembre avec la société STPE qui a été retenue suite à l'appel d'offre.

Par ailleurs, certaines tombes devenues trop dangereuses ont été relevées. A leur emplacement, ce sont près de 980 plants de sedum rampant (orpins) qui ont trouvé ou trouveront leur place. Cette **plantation** permettra de limiter la pousse des herbes sauvages dans la mesure où notre commune inscrit son action environnementale dans une démarche « Zéro phyto ».



Trois tombes ont par ailleurs été restaurées dans le cadre de la **conservation du patrimoine**. Elles témoignent de l'époque du Second Empire tant du point de vue des ornements que de celui de l'histoire du village.



VOIRIE / COMMUNAUTE URBAINE

Les travaux menés par la CU sur les canalisations des eaux pluviales de la **rue Sainte Marguerite** sont maintenant terminés. D'autres sont engagés au niveau de certains trottoirs de la **rue de Prouilly** et de la **rue de Sommeville**. Ceux de la **rue des ruisseaux**, de la **place des ruisseaux** et de la **rue Visin** ont commencé depuis peu et nous vous prions de bien vouloir excuser le dérangement que cela va engendrer. Ceci concerne une **réfection globale de la voirie avec enfouissement de l'ensemble des réseaux**. A noter que, pendant ces travaux, le passage entre la rue Visin et la Petite rue Visin est réouvert.

LOTISSEMENT

Les travaux dans le futur lotissement viabilisé par Nord Est Aménagement ont commencé avec **20 lots libres de constructeur**.

RETABLE

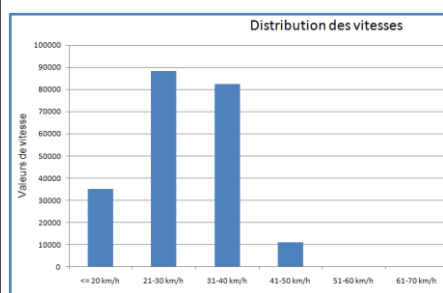
La **restauration** du retable de l'Annonciation datant du 16^{ème} siècle est engagée et des demandes de subvention ont été faites auprès de la DRAC.

RECYCLAGE

Dans le cadre d'un programme de soutien à la Ligue contre le cancer et de son comité de la Marne, et d'une volonté de la commune d'accompagner les initiatives de protection de l'environnement, un bac de collecte des cartouches d'encre usagées sera mis en place à l'intérieur de la mairie, à l'accueil.

Les bénéfices issus de la collecte sont reversés directement au Comité de la Marne, que ce soit pour le financement d'équipes de recherche, d'actions en faveur des malades et de leurs proches, ou de campagnes de prévention, d'information et de promotion des dépistages.

VITESSE DANS LE VILLAGE



Le radar pédagogique placé Avenue de Champagne du 13 novembre 2018 au 23 août 2019 a livré ses premières données exploitables en ce qui concerne la vitesse constatée des véhicules (sens entrant). Il nous permet de constater que le pourcentage des véhicules en excès de vitesse est de 0,15%, ce qui explique qu'il ne se voit pas sur le graphique ci-contre.

De plus amples informations seront disponibles sur le site hermonville.fr.

DEGRADATIONS

Nous voudrions attirer l'attention des parents d'enfants et d'adolescents sur les dégradations et incivilités commises au cours des dernières vacances scolaires. En effet, deux plaintes ont été déposées en gendarmerie pour dégradation importante sur un lampadaire au square Jean Moulin et un sèche-linge au groupe scolaire.

Quelques chiffres sur les coûts supportés par la collectivité rien que pour les faits remontant aux dernières vacances scolaires...



- Lampadaire : environ 1700€
- Sèche-linge professionnel : environ 800€
- Balisage du sentier pédagogique à refaire : 2 heures de travail pour les employés communaux soit environ 150€

Plus grave encore en termes de sécurité, des panneaux indiquant des dangers et des travaux ont été retirés ou déplacés !

Nous remercions les parents de sensibiliser vraiment leurs enfants à une prise de conscience de leurs actes et des dangers qu'ils occasionnent pour les autres aussi bien que pour eux-mêmes...

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Tous nos remerciements vont à Stéphanie LECOQ pour son investissement en tant que Présidente de l'APE ces dernières années ! Que de projets pour accompagner les actions du Groupe scolaire, que d'énergie dépensée pour emmener avec elle sa belle équipe !

Le 20 septembre dernier, elle a transmis le flambeau à Sonia CANNEAU. Souhaitons enthousiasme et foisonnement d'idées à la nouvelle Présidente de l'APE !!!

SALON DU LIVRE et BIBLIOTHEQUE

Le 1^{er} salon du livre d'Hermonville, organisé par Gilberte Touret avec le soutien de l'équipe municipale, a connu un beau succès le dimanche 13 octobre dernier. Les auteurs ont eu plaisir à évoquer la source de leur inspiration aux côtés de Gilles Halais dans une « Grande Librairie » hérémontoise. L'atelier dessins manga n'a pas désempli de tout l'après-midi avec Apolline et Eugénie et l'exposition de photos a également suscité le vif intérêt des visiteurs.



Merci à tous : auteurs, artisans d'art, libraires, dessinateurs, photographes, animateurs pour cette sympathique journée !

Info « Bibliothèque » : Delphine Rémy, en ce moment en stage à la bibliothèque municipale, mènera des activités avec les enfants sur différents thèmes, sur la nature et le tri le 16/11.



FANFARE

Nous remercions vivement la fanfare de Bourgogne qui est notre partenaire privilégié depuis 23 ans. Trois jeunes nouveaux musiciens viennent de l'intégrer et vous êtes les bienvenus si vous souhaitez vous investir tout en vivant votre passion de la musique. Vous trouverez plus d'informations sur le site en flashant le QRcode ci-contre :



11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre nous a replongés plus d'un siècle en arrière grâce à l'évocation des mémoires de soldats morts sur le champ de bataille mais aussi de maladies.

Accompagnés par la fanfare et portés par l'engagement

toujours intact de nos anciens combattants André Carlier, Raymond Lecart (notre porte-drapeau) et Marcel Cossus, nous nous souvenons de ces hommes qui ont répondu un jour à l'appel et qui, pour beaucoup, ne sont pas revenus.



CALENDRIER DES EVENEMENTS & MANIFESTATIONS

Vendredi 22 novembre : Remise des prix pour le **concours des maisons fleuries** à 18h45 et inauguration de la 3^{ème} fleur et du **sentier pédagogique** à 19h30, à la salle Saint Rémy

Samedi 7 décembre 2020 : **Assemblée générale** des Adoptes à 17h30

Dimanche 15 décembre : Noël du village à partir de 17 heures

Vendredi 10 janvier 2020 : **Vœux du maire** dans la salle associative à 19 heures

Dimanche 19 janvier 2020 : **Repas des aînés** à midi à la Salle Saint Rémy

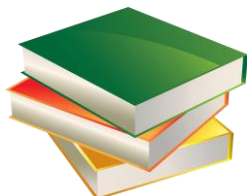
Samedi 25 janvier 2020 : **Loto des Adoptes** à partir de 19h30

Vendredi 3 avril et samedi 4 avril 2020 : **Théâtre des Adoptes**

BIBLIOTHEQUE

En plus de ses créneaux d'ouverture habituels, la bibliothèque ouvrira ses portes pour des ateliers :

- le 16 novembre
- le 30 novembre
- le 7 décembre
- le 14 décembre



de 10 à 12 heures

POSTE

Avec les nouveaux facteurs qui se sont succédé, nous avons constaté de nombreuses erreurs dans la distribution des courriers. Aussi, nous remercions les habitants ayant reçu un courrier dont ils n'étaient pas destinataires de bien vouloir les **rapporter à la poste voire en mairie.**

RECENSEMENT

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Le recensement permet à l'administration de

- **convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée défense et citoyenneté (JDC);**
- **l'inscrire d'office sur électorales à ses 18 ans.**

Le recensement s'effectue à la mairie du domicile dans les 3 mois suivant le 16^{ème} anniversaire.



LISTES ELECTORALES

Il est impératif de s'inscrire sur les **listes électorales avant le 7 février 2020** pour pouvoir voter aux Municipales.

MAIRIE

Une permanence exceptionnelle est fixée au **mardi 31 décembre de 10 heures à midi.**



Fermetures :

- Le 31 décembre après-midi
- Le 2 janvier matin

PERMANENCE DU CLIC

Le **CLIC du Nord Rémois** assurera une permanence dans les locaux de la mairie **chaque 3^{ème} jeudi du mois de 14 heures à 15h30** à compter de janvier 2020, soit le 16 janvier 2020.

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), est un guichet unique de proximité dont le rôle est de **conseiller, informer et orienter les aînés et leur famille**, ainsi que l'ensemble des professionnels intervenant auprès des personnes âgées.

Pour en savoir plus, flashez le QRcode ci-contre :



RESULTAT DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

2019

Le jury communal du concours des maisons fleuries est passé le mercredi 17 juillet dans l'après midi et ce sont 43 maisons qui ont été sélectionnées.

**Rendez vous le 22 novembre à 18 h 45
pour la traditionnelle remise des prix à la salle Saint Rémy.**

Catégorie Petits jardins

1 ^{ers} ex-aequo	MOREAU Denis 6, avenue de Champagne TETARD Michel 12, avenue de Champagne
2ème	ODELOT Hélène 29, rue nouvelle
3ème	JAVELOT-LEDRU Jacques 3, place des ruisseaux
4ème	LEROY Daniel 14, rue nouvelle
5ème	BADET Denis 17, rue nouvelle
6ème	DUPONT Guy 12, rue de Marzilly

Catégorie Grands jardins

1er	BEUZELIN Daniel 55 rue de Marzilly
2ème	BERTIN Jean-Pierre 6, petite rue Visin
3ème	DEBUT Gilbert 3, rue des Grattières
4ème	LANCELOT POLET 10, rue de la grève
5ème	GARNON Jean Claude 17, rue de Fismes

Catégorie Façades fleuries

1er	FANCHIN Jean-François 1, rue de l'ancienne justice
2ème	MIRANDO Laurent 5, rue Visin
3ème	VILLEMAUX Gérard 8, rue de Reims
4ème	BERTAUX Patrick 3, rue des Soranges
5ème	CURELLI Georges 1, rue de Fismes

Un grand bravo à toutes et à tous!